

Communiqué de presse du Barreau de Laval – Projet de loi SURE

A l'heure où le Barreau de Laval s'est investi sur la prise en charge des victimes d'infraction et a mis en place une ligne téléphonique d'urgence pour leur permettre de faire valoir leurs droits, il déplore le passage en force que veut réaliser le Gouvernement avec le projet de loi SURE quant à un sujet qui les concerne directement : celui de la justice criminelle.

Si l'on ne peut que partager le constat sur les délais de traitement, notamment des dossiers criminels, l'on ne peut que regretter que la cause principale, celle du manque criant de moyens humains depuis plus de 30 ans, ne soit pas traitée.

Pour mémoire, la France compte 11,3 magistrats pour 100 000 habitants, pour une moyenne européenne à 21,9 magistrats pour 100 000 habitants. Il appartient en conséquence au Ministère de la Justice de doubler le nombre de magistrats.

Au lieu de cela, la Chancellerie imagine de créer une justice de gestion de flux sous couvert de modernisation, dont l'unique objet est de réduire voire de supprimer le temps d'audience, alors même que la justice criminelle telle qu'elle existe actuellement est fondamentale car elle permet un temps de parole adapté à la gravité des faits pour l'ensemble des parties.

La Chancellerie répète les erreurs du passé : créer une réforme pour gérer des flux, sans la doter de moyens humains et matériels supplémentaires.

Le projet de loi SURE, dans ses différentes composantes, est gravement attentatoire aux droits des victimes, aux droits de la défense et aux libertés individuelles. C'est le quotidien de tous nos concitoyens qui peut être impacté.

Alors que le Ministre de la Justice s'est montré sourd à toutes les propositions faites par la profession d'Avocat pour co-construire une réforme effective et efficace, le Barreau de Laval appelle à l'ouverture d'une concertation loyale et approfondie afin de construire une justice criminelle efficace, publique, contradictoire, humaine et respectueuse de l'État de droit : une Justice qui continue de juger.